

REFERENTIEL TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE « FORMATEUR AUX METIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA SECURITE ROUTIERES »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement, évaluation et positionnement des candidats, - Ingénierie pédagogique des formations initiale et continue destinées aux professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en conformité avec le référentiel en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> - analyse du public cible, - scénarisation pédagogique, - production du contenu, élaboration des supports pédagogiques, - animation de la formation, - évaluation des acquis et de la production des apprenants, - évaluation qualitative et régulation des actions dispensées, - Appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la 	<p style="text-align: center;"><u>Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'éducation routière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs de formation répondant aux besoins du commanditaire et du public visé, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des règles d'accessibilité. - Construire un programme de formation en définissant des objectifs pédagogiques et en individualisant les modalités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de la formation, dans le respect de la réglementation en vigueur et en tenant compte des règles d'accessibilité. - Concevoir des supports pédagogiques, en s'appuyant sur les théories des apprentissages et en tenant compte des règles d'accessibilité pour les adapter au public visé. - Animer et coanimer les formations, en tenant compte des caractéristiques du groupe et des situations de handicap, par une approche favorisant l'engagement et la motivation des apprenants et en tenant compte de leurs acquis, pour s'assurer d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés. - Analyser les effets de la formation, en s'appuyant sur différentes modalités d'évaluation des acquis des apprenants et en collectant leurs appréciations du 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation. ▪ Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas. ▪ Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation. ▪ Mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière. 	<p><u>Identification des objectifs de formation et des objectifs pédagogiques favorisant la montée en compétences des apprenants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réponse proposée est en adéquation avec les objectifs définis pour la formation et/ou pour l'action de sensibilisation et tient compte des caractéristiques du public cible. ▪ La réponse apportée est adaptée, pertinente et rend compte d'objectifs pédagogiques permettant d'accompagner la montée en compétence des apprenants. <p><u>Qualité pédagogique de la réponse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réponse apportée repose sur différentes modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, face à face pédagogique, co-animation, pédagogique inversée...). ▪ La réponse proposée permet de mettre en place des modalités d'évaluation permettant le suivi et l'appréciation des compétences acquises par les apprenants.

<p>conduite ou à la sensibilisation à la sécurité routière,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation et co-animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière, - Animations d'actions de formation et de sensibilisation sur les nouvelles mobilités, - Conception et animation d'action de formation visant l'obtention du CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (RUESRC). 	<p>dispositif, pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, afin de contribuer à la cohérence des formations déployées et au respect du cahier des charges initial. 		<p><u>Respect de la réglementation en vigueur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réponse apportée respecte la réglementation et les référentiels en vigueur. ▪ L'identification d'éléments pouvant l'objet d'un correctif ou d'une amélioration possible est identifiée dans le cadre d'une action de formation et/ou de sensibilisation.
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la gestion de la relation client et prescripteurs, - Participation à la réponse à appels d'offres publics ou privés, - Participation à la construction et au suivi d'un réseau de professionnel autour de la sécurité routière. 	<p><u>Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'éducation routière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation client pérenne, en hiérarchisant ses besoins et attentes, en élaborant un argumentaire de vente en relation avec ses projets, en mobilisant les techniques de communication adaptées et en assurant un suivi de son expérience client, afin de lui proposer des prestations visant sa satisfaction et sa fidélisation. - Développer et animer un réseau de professionnels, en définissant les stratégies de communication adaptées et en favorisant l'implication des acteurs, afin de le pérenniser. - Développer une méthode de réponse aux appels d'offres, en tenant compte des règles des marchés publics et privés et de la réglementation en vigueur, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de cas portant le traitement d'une demande client/prescripteur ▪ Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas 	<p><u>Identification des besoins du client / prescripteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les besoins du client/prescripteur sont identifiés et reformulés (problématique, contexte, enjeux...) <p><u>Identification des ressources à mobiliser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources à mobiliser (humaines, matérielles, financières...) identifiées sont cohérentes et pertinentes au regard de la demande du client/prescripteur. ▪ La réponse proposée s'inscrit dans un délai de réalisation réaliste et réalisable au regard des besoins du commanditaire.

	<p>pour concevoir des réponses pertinentes et cohérentes au regard des offres diffusées.</p> <ul style="list-style-type: none">- Rechercher et exploiter toutes sources d'information, en mobilisant les technologies de l'information et de la communication afin d'identifier les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure.		<p><u>Qualité de la restitution</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ La restitution proposée s'articule à travers un discours structuré et un langage adéquat.▪ L'argumentation proposée repose sur une logique claire et méthodique. <p><u>Respect du cadre général des marchés publics et privés</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ La réponse apportée tient compte du cadre général des marchés publics et privés. <p><u>Respect du cadre réglementaire du secteur</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ La réglementation en vigueur du secteur est intégrée dans le cadre de la réponse proposée.
--	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de l'activité des intervenants dans les actions de formation initiale et continue, - Gestion de l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité, - Respect des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et participation à leur mise en œuvre. 	<p style="text-align: center;"><u>Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise. - Evaluer et positionner les candidats, en tenant compte du cadre et des enjeux des formations visées, en s'appuyant sur les outils adaptés, avant l'entrée en formation afin de les sélectionner conformément aux exigences réglementaires, qualité et en tenant compte des règles d'accessibilité. - Traiter l'insatisfaction de la clientèle, en identifiant sa source par des techniques de questionnements et de reformulation, en proposant une éventuelle solution de médiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, pour désamorcer l'émergence d'un conflit. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation ▪ Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas 	<p><u>Gestion des ressources de la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de l'action de formation ou de sensibilisation tient compte des moyens logistiques, matériels administratifs et des ressources humaines disponibles permettant le déroulement de l'action. ▪ L'organisation de l'action de formation ou de sensibilisation est structurée à l'aide d'étapes et de procédés (recrutements...) ▪ La gestion administrative de l'ensemble de l'action de formation ou de sensibilisation est identifiée. ▪ La proposition de correctifs est pertinente au regard d'une situation initiale proposée et du cadre de contrainte fixé.
--	---	---	--

	<p>- Désamorcer l'émergence des situations conflictuelles au sein de l'équipe pédagogique, en identifiant leurs sources et en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, afin de tendre vers un climat de travail serein.</p>		<p><u>Respect des règles de sécurité, d'hygiène, de la réglementation en vigueur et des labels qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'action de formation ou de sensibilisation est structurée en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur en entreprise. ▪ Le suivi qualité (recrutement, bilans...) de l'action de formation ou de sensibilisation est réalisé conformément aux obligations réglementaires et qualités. <p><u>Instauration d'un climat de travail positif au sein de l'équipe pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation prévue tend à favoriser un climat de travail serein et propice à l'échange au sein de l'équipe pédagogique.
--	--	--	--

Le Titre à finalité professionnelle est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

L'entretien devant le jury pour le Titre à finalité professionnelle " Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières ", est d'une durée de 50 minutes décomposée en deux parties : Une première partie de 40 minutes porte sur la soutenance du mémoire¹ devant le jury à partir d'un support synthétique. Une deuxième partie de 10 minutes maximum portera sur l'appréciation des compétences clés suivantes :

- Concevoir, animer, évaluer une action de formation ou de sensibilisation à la pédagogie de la conduite
- Animer une action de formation initiale et continue aux métiers de l'éducation routière
- Analyser la pratique d'un professionnel de l'éducation routière dans un objectif d'amélioration continue,
- Gérer l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité.

¹ Le mémoire professionnel : document écrit entre 100000 et 125000 signes (hors annexes) décomposé en trois parties :

- Une problématique partant d'une observation lors d'une période de stage et en lien avec les compétences clés du référentiel de formation.
- Analyse théorique étayée à partir de références académiques
- A partir de préconisation(s) issue(s) de l'analyse théorique, le candidat devra décrire et analyser l'une des expérimentations de son choix réalisée lors d'une période en entreprise

